

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire, en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2530 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : CHIKHAOUI AHMED

Date de naissance : 30.06.1952

Adresse : HABITUELLE

Tél. : 0627586158 Total des frais engagés : 5154.00 DHS

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Omar BENNIS
Ophthalmologiste
N° 836 Av Aba Chouaib Doukkali Driessia
6ème Etage Casablanca
Tél. 05 22 281 547 000 03 84 207

Date de consultation : 02/03/22

Nom et prénom du malade :

Chikhaoui Ahmed Age : 70A

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Lunettes + glaucome

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 02/03/2022

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04/05/2013	Ophtalmologie	1	256.00	Dr. Omar Dousia Ophthalmologiste N 836 AV Abb Chouaib Doukkali Dossia 3 2ème Etage Casablanca Tél 05 22 28 541 - 080 83 84 209
23/05/2013	Cs			
26/05/2013				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 SEIDA HASSOUNI 756, Boulevard Oued Sebou Casablanca Tél: 05 22 95 50 06	21/3/22	1404,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

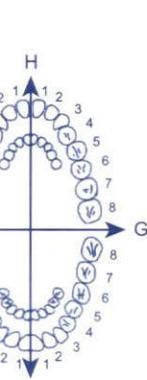
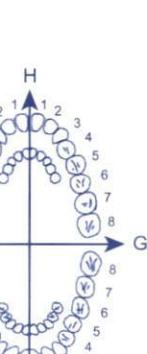
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
LUNETTE ISLAM 184, Rue des Anglis Casablanca	08/03/2012					35000000

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient													
				COEFFICIENT DES TRAVAUX												
				MONTANTS DES SOINS												
				DEBUT D'EXECUTION												
				FIN D'EXECUTION												
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE															
	<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: center;">H</td> <td style="text-align: center;">25533412</td> <td style="text-align: center;">21433552</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">D</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">B</td> <td style="text-align: center;">35533411</td> <td style="text-align: center;">11433553</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">G</td> <td></td> <td></td> </tr> </table> <p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	35533411	11433553	G			COEFFICIENT DES TRAVAUX
H	25533412	21433552														
D	00000000	00000000														
B	35533411	11433553														
G																
				MONTANTS DES SOINS												
				DATE DU DEVIS												
				DATE DE L'EXECUTION												

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Docteur Omar BENNIS
Spécialiste des Maladies et de la Chirurgie des Yeux

Diplômé de la Faculté de Médecine de Casablanca
Ex. Praticien à l'Hôpital 20 Août Casablanca

Chirurgie de la Cataracte
OCT - Laser - Angiographie

الدكتور عمر بنيس

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون

خريج كلية الطب بالدار البيضاء
طبيب سابق بمستشفى 20 غشت بالدار البيضاء

جراحة المياه البيضاء
التصوير المقطعي - الليزر - انгиوغراف

INPE :



091163675

Casablanca, le

le mercredi 2 mars 2022

Monsieur Ahmed CHIKHAOUI

234,00 ₣

- GANFORT COLLYRE : 6 Flacons
Une goutte le soir dans les deux yeux



Traitement Continu RENOUVELABLE (Traitement de 6 mois)

14041,00

PHARMACEUTIQUE
SELMA HASSOUNI
756, Boulevard Oued Sebou
Tél: 05 22 90 50 06 - Casablanca



Dr. Omar BENNIS
Ophtalmologiste
N° 636, Av. Aba Chouaib Doukkali Drissia
2ème Etage - Casablanca
Tél: 05 22 261 541 - 080 63 84 20

836، شارع ابا شعيب دكالي، دريسيا 3، الطابق 2، (أمام مرجان درب سلطان) الدار البيضاء
N° 636, Bd Aba Chouaib Doukkali, Drissia 3, 2ème Etage (en face de Marjane Derb Sultan)
Tél: 05 22 28 15 41 / 08 08 38 42 03 - E-mail : bennis.opht@gmail.com
TP (Patente) : 33660018 IF : 40477949 CNSS : 9111303

Docteur Omar BENNIS
Spécialiste des Maladies et de la Chirurgie des Yeux

Diplômé de la Faculté de Médecine de Casablanca
Ex. Praticien à l'Hôpital 20 Août Casablanca

Chirurgie de la Cataracte
OCT - Laser - Angiographie

الدكتور عمر بennis

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون

خريج كلية الطب بالدار البيضاء
طبيب سابق بمستشفى 20 غشت بالدار البيضاء

جراحة المياه البيضاء
التصوير المقطعي - الليزر - انبيوغرافي

INPE :



091163675

Casablanca, le

le mercredi 2 mars 2022

Monsieur Ahmed CHIKHAOUI

LUNETTES (2 Montures séparées)

1°) Une Monture pour la Vision de LOIN :

OEIL DROIT : Plan (-0,25 à 55°)

OEIL GAUCHE : Plan (-0,50 à 85°)

2°) Une Monture pour la Vision de PRES :

OEIL DROIT : Add 2,25

OEIL GAUCHE : Add 2,25

Verres Organiques Blancs

Verres Traités Anti-Reflets

LUNETTE ISLAM
184, Rue des Anglais
Casablanca

Omar BENNIS
Ophthalmologiste
N° 636, Av. Aba Chouaib Doukkali Drissia 3
2ème Etage - Casablanca
Tél.: 05 22 281 541 - 060 63 84 202

836، شارع ابا شعيب دكالي، دريسيا 3، الطابق 2، (أمام مرجان درب سلطان) الدار البيضاء
N° 636, Bd Aba Chouaib Doukkali, Drissia 3, 2ème Etage (en face de Marjane Derb Sultan)
Tél.: 05 22 28 15 41 / 08 08 38 42 03 - E-mail : bennis.opht@gmail.com
TP (Patente) : 33660018 IF: 40477949 CNSS: 9111303



نظارات إسلام

LUNETTES ISLAM

184, Rue des Anglais Bhira JADIDA
Casablanca

RC Casa 264242 - Patente : 30011275

ICE : 002212845000044

IF : 30011276 - INP : 33610708

Facture

002818

Casablanca, le

08/03/2022

M. AHMED CHIKHAOUI

Doit

Nature des Verres	Vision de loin	Vision de Prés	Doubles foyers	Varilux
<i>P. Rayonnant</i> <i>UVres</i> <i>PHOTOCHROM</i>	OD 1 OG 1	OD 1 OG 1	OD 1 OG 1	OD 417 OG 417
Monture	Métal	Plastique	1300.	
V.L. : - OD. <i>plast. (-0,25 à 55)</i>			1100.	
- OG. <i>plast. (-0,50 à 85)</i>			1100.	
V.P. : - OD.				
- OG.				
ADD. / <i>0,00</i> : + 2,25				
TOTAL			3500.	

Arrêtée la présente facture à la somme de

cinq cent DHs *Accts mille*